

## Politique de la réussite éducative Un pas dans la bonne direction... Maintenant, poursuivons !

Montréal, le 21 juin 2017 – La Fondation Lucie et André Chagnon tient à saluer l’initiative du Gouvernement du Québec d’avoir entamé un dialogue social sur la réussite éducative des jeunes Québécois, en s’y intéressant de la petite enfance à l’âge adulte, qui a mené, aujourd’hui, au dévoilement de la *Politique de la réussite éducative*. Cette consultation a été une occasion unique de mobiliser et de rassembler l’ensemble des acteurs œuvrant à la réussite éducative des jeunes Québécois.

La Fondation considère l’annonce d’aujourd’hui comme un pas dans la bonne direction. La majorité des axes, des enjeux et des orientations identifiés font écho aux observations et aux témoignages de plusieurs de ses partenaires et répondent à ses recommandations. Mentionnons particulièrement les orientations suivantes :

- Agir tôt, rapidement, de façon continue et concertée
- Déployer des services éducatifs qui soient accessibles, de qualité et adaptés à la diversité des besoins
- Renforcer la formation initiale et continue du personnel scolaire et du personnel des services de garde éducatifs à l’enfance
- Assurer le développement et l’appropriation des meilleures pratiques éducatives et pédagogiques
- Valoriser l’engagement parental et soutenir la relation qui unit famille et milieux éducatifs
- Valoriser l’éducation, l’école et son personnel ainsi que le rôle des services de garde éducatifs à l’enfance
- Raffermer les liens entre les milieux éducatifs et les différents acteurs de la communauté
- Accroître la contribution du système d’éducation à la vitalité du territoire et au maintien des petites communautés

Autant l’opinion publique que l’ensemble des acteurs qui travaillent auprès des enfants et des jeunes au Québec s’accordent pour dire qu’il est temps de mettre en place des conditions favorables et des mesures concertées pour que tous les jeunes québécois, sans exception, développent leur plein potentiel.

Nous croyons qu’une telle Politique sera d’autant plus efficace et durable si elle mobilise l’ensemble des acteurs de différents réseaux (petite enfance, scolaire, familial, communautaire, municipal, économique, services gouvernementaux, etc.) et si elle s’arrime de façon cohérente avec d’autres Politiques et Plans d’actions gouvernementaux, comme, par exemple, le prochain *Plan d’action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale*. La Fondation souhaite aussi que le Gouvernement intègre les principes inscrits dans la *Déclaration* du Sommet sur l’éducation à la petite enfance, le 5 mai dernier.

Enfin, pour ne pas perdre les acquis de la consultation menée à l'automne dernier et assurer la mise en œuvre d'une Politique *de la réussite éducative* efficace, durable et tenant compte des réalités territoriales, le Gouvernement devra maintenir un dialogue ouvert et inclusif avec l'ensemble des acteurs engagés dans la réussite éducative des jeunes québécois.

Le gouvernement trouvera toujours en la Fondation un interlocuteur engagé. Par sa mission, les initiatives qu'elle soutient, son expertise cumulée depuis plus de 17 ans et à titre d'organisme philanthropique, elle entend contribuer aux débats, aux réflexions qui s'en dégagent et se faire le témoin de ce qu'elle constate sur le terrain ou au contact de ses partenaires.

« L'une des grandes missions du Gouvernement est de réunir les conditions favorables à la réussite éducative des jeunes du Québec. C'est là un de ses rôles fondamentaux. La Fondation souhaite apporter une contribution complémentaire en soutenant la capacité d'agir des acteurs mobilisés autour de cet important enjeu afin qu'ils continuent de réduire de façon efficace et durable les obstacles à la réussite éducative des enfants et des jeunes de leur territoire », rappelle Jean-Marc Chouinard, président de la Fondation Lucie et André Chagnon.

#### **À propos de la Fondation Lucie et André Chagnon**

La Fondation Lucie et André Chagnon a pour mission de prévenir la pauvreté en contribuant à la réussite éducative des jeunes Québécois, dès leur conception jusqu'à 17 ans, par le développement de leur plein potentiel. Elle conçoit la réussite éducative (incluant, mais ne se limitant pas à la réussite scolaire) comme le développement du plein potentiel de chaque jeune tout au long de son parcours, dès la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, pour qu'il devienne un citoyen engagé, autonome et libre de ses choix. Pour y parvenir, la Fondation soutient la mobilisation locale et régionale autour des facteurs de la réussite éducative. La Fondation soutient également des activités et des outils de sensibilisation destinés aux parents et, plus largement, à l'ensemble de la société québécoise. [www.fondationchagnon.org](http://www.fondationchagnon.org)

– 30 –

#### **Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :**

Claire Neveux  
Coordonnatrice, Communications  
Fondation Lucie et André Chagnon  
Tél. : 514 380-2001, poste 1061  
[neveuxc@fondationchagnon.org](mailto:neveuxc@fondationchagnon.org)